

CHRV	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : ADM
	Année : 2022
	N° Fonction : 002
	Version : 2

TITRE DE LA FONCTION

NEURO-PSYCHOLOGUE POUR LE SERVICE DE GERIATRIE (H/F)

1. La fonction de Neuro-psychologue pour le service de gériatrie dans son contexte.

Sous la responsabilité du Psychologue en Chef et en collaboration avec le Responsable de Gériatrie, le Psychologue participe à l'évaluation de l'autonomie des patients hospitalisés en Gériatrie et aux réunions pluridisciplinaires organisées au sein du service dans le cadre d'une prise en charge globale du patient gériatrique.

2. Le contenu de la fonction.

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

Le poste de Psychologue pour le service de gériatrie se situe au niveau de l'organigramme de la Direction médicale. Il dépend hiérarchiquement du Psychologue en Chef.

b) Les missions de la fonction :

- Les missions générales :

Le Psychologue en gériatrie doit, en tenant compte des principes de fonctionnement de l'Institution, assurer les missions générales suivantes :

- Réalisation de bilans neuropsychologiques chez la personne âgée, tant lors de l'hospitalisation du patient au sein du service de gériatrie, qu'en ambulatoire, via l'hôpital de jour gériatrique, en vue d'un diagnostic différentiel permettant d'optimiser la prise en charge et d'apprécier l'évolution clinique ;
- Assurer le suivi psychologique en gériatrie, après évaluations ;
- Participation à l'approche pluridisciplinaire en vue d'établir un plan de soin adapté ;
- Offrir un lieu d'écoute, de conseils et d'informations aux familles des patients hospitalisés ;
- Assurer un soutien aux équipes soignantes dans la compréhension du fonctionnement psychologique des patients gériatriques.
- Assurer le suivi psychologique et réaliser des bilans neuropsychologiques chez la personne âgée au sein des autres services de médecine interne dans le cadre de la liaison gériatrique.

c) Les compétences :

- Les compétences génériques :

- Esprit d'équipe et de collaboration,
- Aptitude à la communication claire,
- Ouverture aux changements/adaptabilité,
- Capacité à réagir de manière calme, assurée et posée,
- Etre orienté, tant de manière anticipative que réactive, vers l'amélioration continue de son propre fonctionnement,

- Capacité d'écoute,
- Capacité d'apprentissage : pouvoir souhaiter apprendre, mettre à profit l'expérience et les suggestions des autres pour son propre développement et celui des autres,
- Disponibilité, discrétion, ...

3. **Les modalités d'exercice**

- a) **Grade** : Psychologue
- b) **Barème** : A1 Sp
- c) **Horaire** : Régime de travail flexible avec des horaires variables, à organiser en fonction des besoins du service, des exigences en terme de qualité et de délais, le tout dans le respect du règlement de travail et de la législation sociale.

4. **Les conditions d'accès**

- Diplôme de licencié (master) en psychologie avec option en neuropsychologie;
 - Expérience de 6 mois minimum dans une fonction similaire ;
 - Réussite de l'examen de sélection.
-